

TIBET : A propos de quelques idées fausses...

Dossier élaboré par le C.S.P.T. Nord-Pas-de-Calais, sept. 1993

PREAMBULE

Le Tibet est méconnu.

Éloigné de nous de plusieurs milliers de kilomètres, situé entre neige et désert, jadis fermé aux étrangers, aujourd'hui soumis à l'autorité de Pékin, le Tibet constitue une réalité bien souvent ignorée.

Une réalité coincée entre clichés et propagande.

Parlez donc du Tibet autour de vous. Vous verrez : généralement, le Tibet fait sourire. D'aucuns évoquent Tintin ou le Yeti. Les plus érudits : Alexandra David-Néel ou Lhassa, la capitale.

Quant au Dalaï Lama, il est présenté comme une figure, certes éminemment sympathique, mais franchement anachronique...

Les Chinois ont beau jeu d'obscurcir encore plus les choses.

Le Tibet est sous contrôle. L'information ne filtre pas ou très difficilement. Les rares visiteurs sont « pris en charge » ; tandis que, de par le monde, les émissaires chinois sont prodigues en discours rassurants... mais falsificateurs. Les tortures sont niées, les exactions gommées, la situation des Tibétains outrageusement enjolivée. La propagande, héritée de Mao, tisse son réseau de mensonges. Et, pour commencer, elle réécrit l'Histoire.

Le présent document a pour objet de dénicher ces contrevérités qui empoisonnent le Tibet et les Tibétains. Il a pour objet surtout d'y répondre, de rétablir la vérité ; à partir d'éléments objectifs et, en cela, vérifiables. Présenté sous forme de fiches, il aborde quelques thèmes (l'histoire, la situation économique, l'identité culturelle, etc.) que la propagande chinoise a, bien souvent, falsifiés grossièrement, grugeant l'opinion non avertie. Il tente ainsi d'identifier les principaux arguments avancés, avec constance, par les autorités chinoises pour légitimer l'occupation et y oppose des contre-arguments utiles.

Rétablir la vérité : le dessein est sans doute quelque peu présomptueux.

Il n'en constitue pas moins une étape indispensable dans un combat pour la liberté.

***Le Tibet n'a jamais constitué un Etat indépendant :
il a toujours été placé sous la tutelle chinoise.***

En réalité, le Tibet a été indépendant durant la majeure partie de son histoire, au total plus de 17 siècles (depuis J.C.).

- Plusieurs siècles avant J.C. jusqu'au IXème siècle, le Tibet est un empire puissant dont les armées parcourent l'Asie Centrale. Cette période sera suivie d'un morcellement du pays en de nombreux fiefs.
- À partir du milieu du XIVème siècle, après l'invasion du pays par les armées mongoles, le Tibet recouvre l'indépendance, et ce, jusqu'au milieu du XVIIème siècle.
- En 1652, les Mongols refont leur apparition et instituent le titre et la fonction de Dalaï Lama. Progressivement, l'influence mongole va s'estomper, le Dalaï Lama devenant pratiquement le Souverain absolu.
- En 1717, une armée mandchoue occupe brièvement Lhassa et tente d'établir au Tibet un protectorat chinois. Celui-ci ne sera jamais qu'une pure formalité, le pouvoir étant pleinement exercé par le Dalaï Lama.
- En 1910, la Chine envahit une nouvelle fois le Tibet, mais la révolution chinoise de 1911 qui met à bas l'empire mandchou permet aux Tibétains de chasser l'occupant dès 1913.
- Entre cette année et 1950, date à laquelle la République populaire de Chine franchit de nouveau les frontières tibétaines, le Tibet connaît sa dernière période d'indépendance.

Le peuple tibétain fait partie intégrante du peuple chinois.

De par leurs origines, leurs religions, leurs cultures, les deux peuples sont indissociablement liés.

Si Chinois et Tibétains font, tous deux, partie des populations mongoloïdes, il est clair que, pour autant, les Tibétains ne constituent pas une composante de la population chinoise (han).

La langue tibétaine se classe dans la famille dite *tibéto-birmane* et n'est pas rattachée à la famille chinoise (*mandarin*). Elle s'écrit, non pas à l'aide d'**idéogrammes**, mais avec un **alphabet** de 30 lettres dérivé du sanscrit.

Les caractéristiques religieuses sont aussi, en définitive, sensiblement différentes. Le bouddhisme a certes influencé les deux cultures, mais avec des formes très différentes et surtout, une intensité et une permanence tout à fait inégale. On sait, en effet, qu'en Chine, le bouddhisme a fortement décliné entre le XIII^{ème} et le XIV^{ème} siècles au profit de la religion syncrétique chinoise, faite d'un mélange de taoïsme, de confucianisme, et de bouddhisme, voire des formes antiques de religions populaires. Les transformations de ce dernier siècle ont porté de nouveaux coups à ce qui demeurait du bouddhisme en Chine.

En revanche, le bouddhisme est extrêmement vivace chez les Tibétains. Il façonne leur conception de la vie : l'origine et la nature du monde, le rôle de l'individu dans la société, les principes moraux, les arts, la médecine. L'état religieux attire une grande partie de la population (20% estime-t-on). En outre, avant l'invasion chinoise, pouvoir temporel et pouvoir spirituel étaient confondus au Tibet.

Le bouddhisme s'est introduit au Tibet dès le VII^{ème} siècle, avec une seconde vague importante au XI^{ème} siècle. Il découle très directement du bouddhisme indien, en s'appuyant sur ses trois tendances fondamentales (*Hinayana, Mahayana, Tantrayana*) pour former un tout cohérent et systématique. En outre, les cultes et les rituels ont permis, dans une certaine mesure, l'adaptation de la première religion tibétaine : la religion bön.

Aucun pays n'a jamais reconnu le Tibet comme Etat indépendant.

Sans vouloir remonter trop loin dans le passé, on peut fournir une liste de pays qui, en leur temps, ont reconnu le Tibet comme Etat autonome et ont traité avec ce pays indépendamment de la Chine : notamment la Mongolie, le Bhoutan, le Népal, l'Inde Britannique, et la Russie Tsariste (à noter que, par exemple, le Congrès Américain, le 28 octobre 1911, a argué de ces relations passées pour considérer que le Tibet était un pays actuellement occupé).

Cependant, il y a quelque paradoxe à s'appuyer sur l'opinion d'Etats voisins pour apprécier la légitimité du Tibet à revendiquer l'indépendance : ne peut-on pas commencer par demander l'avis des Tibétains eux-mêmes ? Or, on sait que ces derniers sont massivement très favorables à l'autonomie.

La population tibétaine a pu se développer au sein de la République Populaire de Chine.

Le Tibet, en réalité, a dû supporter et supporte encore des atteintes graves, au point que certains vont jusqu'à parler de génocide.

I. Une diminution physique de population tout à fait importante

Les services du gouvernement tibétain en exil estiment à environ 1.200.000 le nombre de Tibétains décédés de mort non naturelle entre 1950 et 1980 :

432 000 sont morts au combat
343.000 sont morts de faim
173.000 sont morts en prison
156.000 ont été exécutés sommairement
92.000 ont péri sous la torture
9.000 se sont suicidés...

Dans les années '80, en dépit de la libéralisation annoncée, les emprisonnements et les exécutions n'ont pas cessé (cf. fiche n° 7).

II. Un contrôle des naissances dramatique

Des témoignages accablants montrent l'importance des avortements, des stérilisations forcées - parfois à l'encontre de jeunes filles n'ayant jamais eu d'enfants, voire des infanticides.

Pourtant, les Tibétains étaient censés bénéficier de la politique des minorités, autrement dit, n'étaient pas sujets aux mesures contraignantes de limitation des naissances. Quoiqu'il en soit, depuis janvier 1992, le Gouvernement chinois a officiellement décidé de lever ces restrictions et donc d'étendre « légalement », à la Région Autonome du Tibet, ce type de mesures...

III. Un peuple devenu minoritaire chez lui (cf. fiche n° 9)

Le Gouvernement tibétain en exil estime à 6 millions le nombre de Tibétains (dans l'ensemble des trois régions historiques : U-Tsang, Kham et Amdo), et à 7,5 millions le nombre de Chinois vivant dans ces régions. Outre une présence militaire très forte (de 300.000 à 500.000 soldats), le nombre de « colons » se multiplie, les Chinois bénéficiant d'incitations financières pour s'implanter au Tibet.

Par ailleurs, on assiste actuellement à une campagne organisée en faveur des mariages mixtes sino-tibétains, dans le but manifeste de faire disparaître l'identité tibétaine.

IV. Un véritable « génocide culturel »

Le religieux qui sous-tend l'ensemble de la culture tibétaine a fait l'objet d'attaques systématiques de la part des Chinois. Plus de 6.000 monastères ont été détruits à la dynamite et à la pioche par l'armée d'occupation chinoise. Des milliers de textes anciens ont été brûlés et de nombreux objets de culte ont été détruits ou refondus (cf. aussi fiche n° 8).

La situation économique du Tibet s'est fortement améliorée grâce à l'intégration dans la République Populaire de Chine.

Il est vrai qu'avant 1950, le Tibet donne l'apparence d'un pays dont l'économie est essentiellement partagée entre l'agriculture et l'élevage et où l'industrie est quasi inexistante. La production reste stagnante sur le long terme. Cependant, un certain équilibre a pu s'instaurer, la population ne progressant que très modérément.

Quoiqu'en disent les autorités chinoises, l'annexion du Tibet par la Chine n'a pas permis une amélioration significative de la situation économique. Bien au contraire. Qu'on en juge plutôt par ces quelques chiffres et commentaires :

- D'après les statistiques de la Banque Mondiale, le revenu moyen par habitant au Tibet serait parmi les plus faibles au monde. En 1989, seul un pays - le Mozambique - est caractérisé par un revenu par tête moindre.
- Le développement industriel est resté très limité : durant les années '80, aucune province chinoise ne fait apparaître une production industrielle par tête inférieure à celle de la « Région Autonome du Tibet ».
- On estime même que le « Produit Intérieur Net » aurait diminué au Tibet entre 1952 et 1982.

A noter que ces résultats économiques plus que médiocres n'ont pas été enrayés par les subventions de l'Etat Central, pourtant en forte augmentation (fiche n° 6).

La situation économique défavorable est surtout supportée par la population autochtone. Les exemples abondent montrant que les inégalités se renforcent au Tibet au bénéfice des colons chinois et au détriment des Tibétains : la mortalité infantile chez les Tibétains est deux à trois fois plus élevée que celle des Chinois ; les services sociaux sont bien plus développés dans les bourgades de colons chinois. Surtout, l'accès à l'éducation est foncièrement inégal. Conséquence : 80 % des Tibétains seraient illettrés contre 23 % seulement pour la Chine dans son ensemble.

Le Tibet bénéficie au plus haut point de l'aide financière de l'Etat central.

Certes, à partir du début des années 80, constatant la permanence des difficultés économiques du Tibet, les autorités chinoises ont décidé de renforcer sérieusement l'aide financière en direction de la « Région autonome ». Ainsi, entre 1975 et 1984, le montant des subventions a presque été multiplié par 3.

Encore faut-il préciser à quoi servent ces subventions.

I. Les utilisations effectives des subventions.

On peut estimer que les subventions chinoises répondent principalement à quatre missions.

- 1) Financer la « militarisation » du Tibet : 300.000 à 500.000 soldats sont à entretenir ; des aérodromes militaires, des bases de missiles, des stations de radar doivent être équipés et fonctionner.
- 2) Permettre le fonctionnement d'une administration pléthorique dont l'objectif est d'assurer le contrôle politique du pays.
- 3) Renflouer les déficits des entreprises implantées au Tibet : depuis 1967, en effet, les profits de l'industrie seraient négatifs.
- 4) Aider à l'installation des colons chinois sur le territoire tibétain. La plupart des colons chinois bénéficient, en effet, de primes à la mobilité pour venir travailler au Tibet.

Somme toute, la population autochtone ne profite en rien des flux financiers en provenance de Chine. Les disparités économiques entre Chinois et Tibétains s'accroissent (fiche n°5).

Bien plus, non seulement les Chinois, n'aident aucunement les Tibétains, mais même ils prélèvent sur le Tibet un véritable tribut, en termes de ressources naturelles.

II. Le tribut du Tibet à la Chine

Le Tibet profite économiquement à la Chine en raison de l'importance tout à fait considérable de ses richesses naturelles.

Qu'on en juge par ces quelques éléments :

- Les contrées orientales du Tibet contiennent environ la moitié des réserves forestières de Chine ;
- Ses gisements de minerais de fer seraient les plus importants de Chine, et ceux de cuivre figureraient au second rang de l'ensemble de l'Asie ;
- Les gisements d'uranium et de borax seraient les plus importants du monde ;
- Le Tibet serait également riche en ressources telles que : or, chrome, plomb, argent, mercure, charbon, lithium,...

Au fur et à mesure que s'améliore l'accessibilité du territoire tibétain et pour répondre aux besoins de son économie, en expansion depuis quelques années, la Chine ponctionne copieusement sur ces richesses. Le coût écologique en devient exorbitant. Notamment, le spectacle de la déforestation commence à s'étendre dramatiquement : la surface forestière a globalement diminué de moitié entre 1950 et 1985.

Depuis le début des années 80, il existe un fort mouvement de libéralisation au Tibet.

Les années marquées par la curieusement nommée « Révolution culturelle » (1966-1976) ont été dramatiques pour la Chine, et proprement infernales pour le Tibet.

C'est sans doute durant cette période que les exactions les plus cruelles ont été perpétrées à l'encontre du peuple tibétain et de sa culture.

Par différence, le début de la décennie suivante a pu révéler une relative libéralisation. Au crédit de cette hypothèse, trois éléments peuvent être mentionnés : une amorce de dialogue avec les Tibétains exilés dès 1978, la réouverture du « Toit du Monde » au tourisme à partir de 1981, une plus grande tolérance religieuse (cf. fiche n°8).

Cependant, en desserrant le carcan communiste, les Chinois ont sous-estimé fortement l'attachement des Tibétains à l'indépendance de leur pays. A partir de 1987-1988 et aujourd'hui encore, quantité de manifestations, voire d'émeutes populaires ont éclaté au Tibet, notamment à Lhassa, avec constamment cette même revendication : **la liberté pour le Tibet.**

En réponse à ce mouvement d'opposition, les autorités chinoises ont fait montre d'une répression brutale. Bien souvent, les manifestations ont été noyées dans le sang. Les arrestations et les condamnations arbitraires ont été multipliées. En fait de « libéralisation », la loi martiale a été imposée à Lhassa en mars 1989 et a été maintenue pendant un an.

On évalue aujourd'hui à 4 000 le nombre de détenus d'opinion dans les prisons tibétaines. Et ce chiffre sous-estime probablement la réalité. La torture est monnaie courante. Les rapports d'associations humanitaires, notamment ceux d'Amnesty International, multiplient les exemples des pires exactions commises à l'encontre des prisonniers.

Depuis le début des années 80, on constate un retour à la liberté religieuse et une politique de préservation de la culture tibétaine.

La religion et le patrimoine culturel ont souffert au plus haut point de la Révolution culturelle (cf. fiche n° 4) et l'achèvement de cette période tragique a pu apparaître, par contraste, comme une amorce de libéralisation (cf. aussi fiche n° 7).

En particulier, sur le plan religieux, la liberté de croyance et de pratique est théoriquement restaurée conformément à l'article 36 de la constitution chinoise.

Et il est vrai que les touristes visitant le Tibet ne manqueront pas de voir les drapeaux de prières sur les toits des maisons, les moulins à prières ou les chapelets (*malas*) tenus ouvertement par les Tibétains fervents, tandis que les pèlerinages vers les lieux sacrés ont repris. Autre signe de cette amélioration : la reconstruction et la restauration de monastères dont on sait qu'ils avaient été détruits à plus de 95 %.

La « liberté religieuse » affirmée est en fait très largement spéieuse.

- Seule une faible proportion des temples ont pu être reconstruits et ils ne le sont qu'avec l'aide des dons privés et du travail volontaire.
- Les activités de prières et les cérémonies religieuses - notamment publiques - sont soumises à contrôle ; la diffusion de textes religieux est assimilée à de la propagande.
- Le rôle d'enseignement des religieux, pourtant fondamental dans la culture tibétaine, est pour une large part proscrit.
- Les procédures d'admission des jeunes novices sont soumises à l'autorisation du pouvoir officiel.

En outre, avec le renforcement de la répression, à partir de 1987, le contrôle des religieux par la police s'est considérablement accentué. Des camps militaires sont installés à proximité des grands monastères. L'activité des moines est par ailleurs espionnée de l'intérieur et nombreuses sont les expulsions touchant des religieux soupçonnés d'entretenir des positions « indépendantistes ».

On sait enfin qu'une part importante de détenus d'opinion, et notamment ceux qui se sont vus infliger les peines les plus lourdes, sont des religieux.

Les Chinois sont très minoritaires au Tibet. D'après les résultats du recensement de 1990, sur 2.196.000 habitants, seuls 100.000 sont non Tibétains.

Première remarque : de l'aveu même des autorités chinoises, ce chiffre de 100.000 n'intègre ni les militaires, ni les personnes présumées « installées temporairement avec leur famille ». Or, selon d'autres sources, les militaires seraient plusieurs centaines de milliers (300 à 500.000), tandis que la notion d'« installations temporaires » est des plus relatives...

Le Gouvernement tibétain en exil met en avant d'autres chiffres : il y aurait au Tibet (Tibet historique et non la seule Région Autonome du Tibet), 6,1 millions de Tibétains pour 7,6 millions de Chinois. Les Tibétains sont donc désormais minoritaires chez eux. Il est vrai, ces chiffres commencent à dater de plusieurs années : mais précisément ces dernières années n'ont fait qu'accentuer ce déséquilibre démographique au détriment des autochtones.

Cependant, il y a lieu d'insister sur les disparités de peuplement suivant les zones. Toujours, d'après le Gouvernement Tibétain en exil, il y aurait 1,4 million de Chinois au Tibet central (U-Tsang), 2,6 millions dans l'Amdo et 3,6 millions dans le Kham, contre respectivement 2,1 millions, 1 million et 3 millions de Tibétains. Dans la seule capitale, Lhassa, on trouverait 100.000 Chinois contre 50.000 Tibétains.

Pour favoriser l'implantation de colons, les incitations financières et les aides en nature sont substantielles : le gouvernement chinois a mis au point une large panoplie d'encouragements économiques, sociaux et éducatifs (cf. aussi fiche n° 6).

Les grands projets, tout particulièrement, sont de nature à attirer en grand nombre les colons : ainsi la construction d'une gigantesque centrale électrique sur le lac Turquoise (*Yamdruk Tso*) devrait impliquer la venue de 300.000 colons...

La torture n'existe pas au Tibet, la Chine ayant ratifié la convention des Nations Unies contre la torture.

Effectivement, la Chine a adhéré en octobre 1988 à la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels et dégradants. Sur le plan national déjà, au travers de sa Constitution, la Chine proclame que la « liberté de l'individu » et la « dignité personnelle » de tout citoyen sont inviolables. Plus précis encore, le Code Pénal chinois stipule qu'il est « strictement interdit d'extorquer des aveux par la torture ».

La torture est pourtant une réalité au Tibet, que l'ensemble des organisations humanitaires internationales ont dénoncée : Amnesty International, Asia Watch, Lawasia, etc. Elle est pratiquée fréquemment à l'encontre des détenus pour leur extorquer des « aveux » ou des informations concernant le mouvement indépendantiste. Quantité de témoignages, notamment d'anciennes victimes, ont permis de constituer un dossier accablant contre les autorités chinoises. Passages à tabac, utilisation de matraques électriques, suspension par les mains ou par les pieds, immersion dans l'eau glacée, injection de liquides toxiques, morsures de chiens sont les tortures les plus utilisées. Il en existe d'autres... La plupart des victimes sont des militants indépendantistes. Toutefois, des proches de certains militants (dont des enfants) auraient également été soumis à des sévices.

Le Gouvernement Tibétain en exil estime à 92.000 le nombre de Tibétains décédés sous la torture entre 1949 et 1984. La liste, à l'évidence, s'est alourdie ces dernières années.

Il est inutile d'accorder l'indépendance au Tibet puisque ce pays constitue déjà « une Région Autonome » de la République Populaire de Chine.

Certes, la Constitution de la République Populaire de Chine indique dans son article 4 que « *l'autonomie régionale est pratiquée dans les territoires où les minorités vivent en communautés importantes ; dans ces territoires des organes de Gouvernement décentralisés sont mis en place pour l'exercice du droit à l'autonomie* ».

Deux questions se posent quant à « *l'autonomie* » effective du Tibet :

- Les Tibétains sont-ils bien représentés dans les organes de gouvernement décentralisés ?
- Que vaut le pouvoir de la Région face au pouvoir central ?

- A-** Conformément à la loi sur l'autonomie des « minorités », le Président de la Région Autonome du Tibet et les membres du Comité Permanent du Congrès Populaire sont Tibétains, et l'on estime que les deux tiers des cadres de Gouvernement sont Tibétains. Toutefois, ces éléments sont trompeurs car, en Chine, le régime de parti unique conduit le Parti Communiste à exercer le pouvoir effectif. Or, au Tibet, les postes clés du Parti sont tenus par des Chinois...
- B-** La Constitution reconnaît au Congrès Populaire de la Région Autonome du Tibet, le pouvoir de décider seulement d'adaptations spécifiques de lois gouvernementales. En revanche, la définition de politiques nouvelles, est, à cet échelon territorial, impossible. En outre, le Comité Permanent du Congrès National Populaire détient un pouvoir de veto absolu sur les motions prises par la Région Autonome.

Le départ de la Chine rendrait possible la restauration d'un pouvoir féodal et autocratique au Tibet.

Pouvoir spirituel et pouvoir temporel ont souvent été confondus au Tibet. En particulier, avec l'instauration du pouvoir des Dalaïs Lamas à partir du milieu du XVII^{ème} siècle, s'est mise en place une véritable théocratie.

Actuellement, le gouvernement tibétain en exil (à Dharamsala) est effectivement dirigé par le XIV^{ème} Dalaï Lama, Tenzin Gyatso.

Cependant, celui-ci, évoquant l'hypothèse d'un retour à l'indépendance du Tibet, a écarté la possibilité d'une restauration à l'identique du régime théocratique d'avant 1950.

Bien au contraire, un nouveau système serait mis en place, démocratique et parlementaire ; le Dalaï Lama parlant même d'un Etat laïc et d'une économie mixte. A plus court terme, un Gouvernement intérimaire serait nommé dont la tâche serait de préparer une nouvelle constitution et l'élection d'une Assemblée Nationale (la première version de cette Constitution date de 1962, et a été complétée depuis). Le Dalaï Lama a plusieurs fois affirmé publiquement que dès qu'une telle structure serait mise en place, il souhaitait se retirer de toute fonction et de tout rôle politique, au profit d'une véritable démocratie.

Les vues que développent le Dalaï Lama sont même tout à fait progressistes. Il souhaite la promotion de la paix, de la non-violence. Il a, au plus haut point, le souci des exigences écologiques, et va jusqu'à préconiser « un Gouvernement confédéral à l'échelle du monde ».

L'intégration du Tibet dans la République Populaire de Chine a mis un terme à un régime féodal, aux conséquences inhumaines pour la population tibétaine.

Les représentants chinois sont particulièrement prolixes et friands de détails, pour dénoncer les prétendues ignominies commises au Tibet par les religieux et les propriétaires terriens à l'encontre des paysans. Il est clair que ces descriptions relèvent largement de la propagande officielle...

Non pas que le Tibet d'avant 1950 soit paradisiaque, mais de façon certaine, le discours chinois a outrageusement noirci la situation réelle.

On dispose de peu de documents dignes de foi sur cette période du Tibet retraçant les conditions de vie des Tibétains. Les témoignages d'Alexandra David-Néel sont, à cet égard, très précieux. Certes, il faut admettre que la riche spiritualité tibétaine s'accompagnait dans les campagnes d'un réel obscurantisme entretenu par le clergé, et des pires superstitions. Certains traits négatifs marquent également la société tibétaine traditionnelle : paysans endettés et tenus à la corvée, pauvreté, corruption à tous les niveaux, ...

Alexandra David-Néel, comme de nombreux voyageurs de son époque (Tucci, Harrer, Richardson,...), affirme cependant que le Tibet était aussi et avant tout, un pays de rires et de fêtes, de réjouissances et de festins. Un pays de plaisir de vivre où personne ne mourrait de faim et où les châtements sanglants décrits par les Chinois, n'avaient pas cours.

A noter aussi que le statut de la femme au Tibet était certainement plus enviable que celui de la femme en Chine, en Inde, ou de la femme musulmane. Son rôle dans la société était de tout premier plan, et sa liberté de choix généralement respectée. (Voir à ce propos le livre « *La femme au temps des Dalaïs Lamas* » d'Anne Chayet. **Stock**, 1993)

L'annexion du Tibet par la Chine lui a permis de se soustraire à la colonisation britannique.

Les Anglais n'intervinrent au Tibet qu'au début du XX^{ème} siècle. Auparavant, ils se trouvaient confrontés à la politique tibétaine de fermeture des frontières.

Soucieux de conclure un traité commercial avec le Tibet, les Anglais organisèrent une opération militaire en 1903 (mission Younghusband). Dès 1904, ils se retirèrent : ils avaient obtenu la libre circulation des marchandises venant de l'Inde, et l'autorisation d'ouvrir des comptoirs commerciaux.

Bien plus, au travers de la conférence de Simla (1914), ils furent favorables de facto à une reconnaissance de l'indépendance du Tibet.

Si le Dalaï Lama n'a jamais été favorable à l'annexion chinoise, en revanche, le Panchen Lama, la deuxième autorité spirituelle tibétaine, a toujours soutenu l'action de Pékin au Tibet.

Au Tibet, le Panchen Lama est le numéro deux de la hiérarchie religieuse, après le Dalaï Lama. Son monastère est le célèbre Tashilunpo, à Shigatsé. Le X^{ème} Panchen Lama est né en 1938. A trois ans, il est reconnu comme étant la réincarnation du Premier Panchen Lama qui régnait au XV^{ème} siècle.

Les autorités chinoises ont toujours prétendu que le Panchen Lama avait, sans discontinuité, assuré de son soutien leur politique à l'égard du Tibet : ceci est tout à fait faux.

Ils citent, en premier lieu, un message de félicitation à Mao Tsé Toung, le jour de la proclamation de la République Populaire de Chine, dans lequel le Panchen Lama exprimerait « son impatience de voir le succès de l'unification de la patrie et de la libération du Tibet au plus tôt. » Soutien précoce aux communistes chinois, c'est le moins que l'on puisse dire : le Panchen Lama n'a en effet que onze ans en 1949.

En réalité, dès 1961, au travers de certaines prises de position, le Panchen Lama se montre très critique à l'encontre de la politique de Mao. En 1964, il réitère à Lhasa, où, lors d'un discours public, il réclame l'indépendance du Tibet et affirme son soutien au Dalaï Lama. Immédiatement après cet « incident », il est placé en résidence surveillée, jugé et condamné à une peine d'emprisonnement. Il passera quinze ans en prison ou en résidence surveillée à Pékin, pendant toute la révolution culturelle. Il prononce alors une autocritique humiliante et figure ensuite comme un allié précieux des communistes chinois.

Toutefois, dans les derniers moments de sa vie, le Panchen Lama devait, de nouveau, dénoncer très vivement la politique chinoise : « *Le Tibet a payé un prix plus fort que les gains qu'il a enregistrés pour son développement au cours des trente dernières années* » dira-t-il dans une déclaration prononcée dans « sa » ville de Shigatsé. Il devait mourir quelques jours après cette déclaration, officiellement d'un infarctus du myocarde.